

APPEL À CANDIDATURES

Un(e) conseiller(ère) au soutien et à l'accompagnement en langues modernes

Principalement (mais pas exclusivement) pour l'accompagnement des écoles situées sur le territoire du diocèse de Liège

Le Secrétariat général de l'enseignement catholique ([SeGEC](#)) recrute pour la Direction de l'enseignement secondaire.

Contexte

Dans le contexte du [Pacte pour un Enseignement d'excellence](#), pour soutenir la mise en œuvre d'un ensemble de réformes, le Pouvoir régulateur organise par [décret](#) une [Cellule de soutien et d'accompagnement](#) (CSA) par niveau d'études de l'enseignement obligatoire (fondamental et secondaire).

Pour une connaissance plus approfondie de la Cellule de soutien et d'accompagnement de la Direction de l'enseignement secondaire du SeGEC, nous vous invitons à consulter le lien suivant : <https://enseignement.catholique.be/csa/csa-secondaire/>

Le conseiller remplit ses missions en cohérence avec les orientations de la Direction de l'Enseignement secondaire et de la CSA et adhère aux cadres de référence en matière d'accompagnement d'adultes.

Le conseiller fait partie de l'équipe située sur le territoire indiqué ainsi que l'équipe disciplinaire concernée. Il agit au sein de la Cellule de soutien et d'accompagnement : il prépare et évalue ses missions en dialogue avec ses collègues.

Vos missions

Le conseiller au soutien et à l'accompagnement (CSA) se rend en école pour accompagner les équipes d'enseignants. Les missions répondent aux demandes et besoins d'accompagnement exprimés par les établissements scolaires.

Le conseiller aide l'équipe pédagogique concernée à construire des actions concrètes pour approfondir un élément du programme, pour essayer une nouvelle pratique, pour développer un projet ou pour résoudre une difficulté précise. Chaque accompagnement est inédit.

Le conseiller au soutien et à l'accompagnement remplit sa mission sous la responsabilité d'un conseiller-relai, qui lui attribue ses missions, seul ou avec des collègues.

Le conseiller au soutien et à l'accompagnement :

- travaille de concert avec les directions et leurs équipes pédagogiques et éducatives, selon la spécificité de la demande, dans le cadre du contexte et du projet de l'école ;
- veille à soutenir le leadership pédagogique de la direction et promeut le travail collaboratif entre enseignants ;
- promeut des démarches qui valorisent l'intelligence collective tout en acceptant que chaque acteur concerné par l'accompagnement ne soit pas au même stade de connaissance et de pratique ;
- contribue à nourrir une démarche de réflexivité [pour lui-même] et chez les personnes qu'il accompagne à partir de son regard extérieur et de ses questionnements ;
- vise au développement de l'autonomie de chaque personne accompagnée ;
- établit une relation de communication professionnelle confiante avec l'équipe accompagnée.

Profil souhaité

Vous souhaitez mettre votre expérience et vos compétences au service de vos collègues, les soutenir dans l'exercice de leur métier dans un contexte de réformes et d'évolution constante de la société et de l'école.

Vous êtes membre à titre définitif du personnel de recrutement, de sélection ou de promotion d'un établissement de l'enseignement libre catholique et devrez obtenir l'accord de son P.O. pour bénéficier d'un congé pour mission¹.

Vous possédez un véhicule et un permis de conduire.

Vous adhérez et êtes prêts à faire partager les valeurs et la mission de l'Ecole chrétienne.

Vous disposez :

- d'aptitudes et d'un intérêt pour l'accompagnement des professionnels de l'éducation (écoute de la demande, respect du rythme et de l'expertise de chacun, construction de dispositifs) ;
- d'un état d'esprit ouvert au changement, à la souplesse et à une certaine polyvalence ;
- de compétences communicationnelles pour encourager les pratiques collaboratives et valoriser l'intelligence collective au sein des équipes ;
- de compétences relationnelles (écoute, empathie, tact, négociation, ...) ;
- de connaissances sur les objectifs et les chantiers du Pacte pour un Enseignement d'excellence ;
- de compétences organisationnelles (être ordonné, méthodique et rigoureux) ;
- de compétences informatiques (utilisation des outils de communication numérique) ;
- d'une aisance dans l'expression écrite et orale.

Une expérience d'enseignement au degré inférieur est un atout en vue de l'accompagnement de la mise en place du tronc commun.

Un parcours de formation initiale, intégré au temps de travail, et un accompagnement par les conseillers-relais permettront de développer les compétences liées à l'exercice de ce métier spécifique.

Nous offrons

- des indemnités pour les frais de déplacements et de bureau ;
- une très belle opportunité de développer des compétences professionnelles certainement déjà présentes, mais sollicitées dans un contexte de travail avec des adultes ;
- une évolution à travers le travail mené en équipe, sous la conduite d'un conseiller-relai, qui propose des espaces d'intervision ou de supervision ;
- une source de rencontres et d'apprentissages enrichissants sur le plan personnel.

Le conseiller participe aussi à des temps d'échanges avec ses pairs, de formation continue dans le domaine de l'accompagnement des professionnels de l'éducation et dans le champ des sciences de l'éducation et des sciences humaines.

L'entrée en fonction est prévue pour **à partir du lundi 24 août 2026**.

La désignation sera dépendante de la possibilité pour votre école d'accepter un congé en article 7.

Procédure pour postuler

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une **note détaillée** de motivation, sont à adresser **au plus tard pour le mercredi 20 mai 2026** à pierre.scieur@segec.be, conseiller coordonnateur de la CSA. Une copie sera également adressée à Delphine Mathieu, gestionnaire administrative : recrutement.secondaire@segec.be.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Dominique Germain, conseiller-relai (dominique.germain@segec.be) et Nathalie Delvigne, responsable du secteur (nathalie.delvigne@segec.be).

Une première sélection sera opérée sur base de la qualité du dossier de candidature. Les candidats retenus seront invités pour **une épreuve écrite et un entretien oral pendant la première quinzaine du mois de juin**.